

Privatschulen

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse**

Band (Jahr): **15 (1942-1943)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Italien

Das Kriegsschuljahr 1942/43. Das Kriegsschuljahr 1942-43 beginnt in Italien am 1. Oktober. Es ist in zwei ungleiche Hälften eingeteilt; die erste Unterrichtsperiode dauert vom 1. Oktober bis zum 15. Dezember, die zweite vom 16. Februar bis zum 28. Juni. Diese Einteilung mit zwei Monaten Winterferien ermöglicht es, die Heizung der Schulhäuser auf ein Minimum zu beschränken. Während der Winterferien werden die Schüler zeitweilig mit Hausaufgaben beschäftigt, die sie an bestimmten Tagen zur Korrektur abzuliefern haben.

Schweden

Starke Zunahme der jugendlichen Diebe. In Schweden ist das mit den Auswirkungen der Kriegszeit zusammenhängende Problem der anwachsenden Verbrechen unter den Jugendlichen beiderlei Geschlechts Gegenstand der öffentlichen Diskussion. Das konservative Blatt „Nya Dagligt Allehanda“ bezeichnet diese Zunahme des jugendlichen Ver-

brechertums als „katastrophal“ und weist auf die bedauerlichen Verhältnisse in Finnland hin. Man habe mit Bestürzung Kenntnis von den hierüber aufsehenerregenden Berichten genommen, aus denen hervorgehe, daß der Hauptteil der Insassen der finnischen Gefängnisse sich heute aus Jugendlichen im Alter zwischen 13 und 19 Jahren rekrutiert. In den meisten Fällen handelt es sich bei den Verurteilten um Diebstähle. Die Ansprüche unter den Jugendlichen steigen, die häufig infolge Mangels an Arbeitskräften von Erwachsenen an deren Stelle treten und verhältnismäßig hohe Löhne erhalten. Unter diesen Jugendlichen finden sich die meisten, die mit dem Gesetz in Konflikt geraten. In Schweden haben sich nach den bisher approximativen statistischen Ziffern die Verbrechen unter den Jugendlichen im Alter von 18 bis 21 Jahren seit Ausbruch des Krieges um 25 Prozent erhöht. Die 18-jährigen bilden von den Verurteilten die überwältigende Mehrheit. Auch hier handelt es sich meistens um Diebstahlsverbrechen.

Privatschulen

Armez la jeunesse pour la paix

Le Guide des instituts et pensionnats que le service scolastique de l'Office du tourisme vient de lancer dans la circulation nous fait toucher du doigt l'importance et la diversité extraordinaire de notre appareil d'enseignement privé. Il n'est pas sans provoquer aussi un certain étonnement. Comment se fait-il, se demande-t-on, que le pays qui peut se flatter sans trop d'immodestie de posséder les meilleures écoles publiques du monde ait encore besoin de tant de collèges particuliers? L'attraction que la qualité de notre enseignement public et la bonté de notre climat pédagogique exercent à l'étranger explique ce phénomène dans une certaine mesure. On ne saurait intégrer sans autre dans le cadre de l'école officielle ces milliers d'élèves qui nous viennent de tous les pays du monde, chacun avec sa langue, son état de préparation ou d'impréparation particulier, ni leur offrir l'étude sans leur offrir le toit et la table, autrement dit l'institut. Désireux d'augmenter leur bagage sans allonger leurs années de scolarité et sans perdre l'alignement avec leur classe d'âge, ces élèves étrangers requièrent évidemment des programmes d'étude aussi variés, copieux et complexes que l'exige leur cas. Les instituts sont là, avec leurs classes mobiles, leur enseignement individuel, leurs méthodes, leurs moyens, pour s'ajuster à chaque cas. La faveur dont nos instituts jouissent hors de nos frontières revient probablement à leur habileté particulière à personnaliser les études, alors que l'école publique que ne peut, c'est sa nature propre, que les collectiviser.

Mais encore ces diverses raisons n'expliquent pas tout. On voit d'emblée que si nos instituts étaient exclusivement destinés aux élèves étrangers, la guerre venue, ils n'auraient qu'à fermer leurs por-

tes. Or, il en reste un assez grand nombre d'ouverts, et précisément des meilleurs, pour démontrer que, dans le cadre national même, nos instituts possèdent une haute et utile mission à remplir. N'est-il pas dans l'ordre naturel des choses qu'à mesure que l'école publique s'améliore, autrement dit à mesure que la conscience pédagogique se raffine dans une société, le cas personnel de l'élève y doit occuper plus de place? Naguère on traitait l'écolier en série. Voici le programme, les livres et la méthode: suive qui peut! La pédagogie d'aujourd'hui n'admet plus l'idée du sabot qu'on sacrifie. Elle s'ingénie à faire de chaque élève quelque chose et quelqu'un. Admirable ambition, mais où l'école publique, si bien armée qu'elle soit, ne pourrait suffire. Les „cas particuliers“ sont trop. C'est là que se présente face aux cas les plus divers, s'agit-il des capacités exceptionnelles qu'il convient de conduire au but à marches forcées, ou des capacités médiocres qu'il s'agit d'encourager, de lester de confiance, d'intégrer doucement par les méthodes appropriées au circuit des études.

Loin donc d'exclure l'institut, l'école officielle l'implique et consolide sa fonction à mesure qu'elle se développe et s'élève. Nos instituts sont là pour prouver non la carence, mais l'excellence de nos écoles publiques. Il faut donc nous féliciter de posséder ce précieux capital d'instituts et de forces enseignantes libres, juste au moment où la préparation du temps du paix (on sait ce que ce beau nom recouvre de menaces, de bagarres économiques, de chômage, de lutte exaspérée pour la vie) nous conseille de porter à son dernier degré le potentiel de préparations intellectuelles, technique et morale de notre jeunesse.

A côté de l'école publique, les instituts, ces acolytes fidèles et spécialisés, se chargeront d'armer nos fils et nos filles pour la paix. P.B.